

Direction générale des entreprises
Service de l'industrie

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

**Arrêté du 9 octobre 2015 portant nomination au conseil d'administration
du Centre technique de l'industrie des papiers, cartons et celluloses**

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu la loi n° 48-1228 du 22 juillet 1948 fixant le statut juridique des centres techniques industriels, modifiée par l'ordonnance n° 58-1374 du 30 décembre 1958 portant loi de finances pour 1959;

Vu l'arrêté du 27 juin 1962 portant transformation du Centre technique de l'industrie des papiers, cartons et celluloses en centre technique industriel;

Vu l'arrêté du 10 avril 2015 portant nomination au conseil d'administration du Centre technique de l'industrie des papiers, cartons et celluloses,

Arrête:

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration du Centre technique de l'industrie des papiers, cartons et celluloses au titre de représentants des chefs d'entreprises:

M. Darmon David, en remplacement de M. Jeauneau Christophe, démissionnaire.

M. Avazzeri Olivier, en remplacement de M. Bonvalet Laurent, démissionnaire.

Article 2

Le chef du service de l'industrie de la direction générale des entreprises est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait à Paris, le 9 octobre 2015.

Pour le ministre et par délégation :
*Le chef du service de l'industrie
de la direction générale des entreprises,*
C. LEROUGE